

## PORTRAIT

### Marc Poulot : « Accompagner les agriculteurs et les éleveurs pour le maintien et la viabilité de leurs exploitations »

Sur la commune haut-marnaise de Gudmont-Villiers, depuis 2000 Marc Poulot exploite 200 ha de grandes cultures (blé, orge, colza, chanvre, lin, ...). Travaillant en agriculture de conservation, il collabore notamment avec un méthaniseur voisin. Président de la Chambre d'agriculture de Haute-Marne depuis 2019 et membre du bureau de la FDSEA, il préside également le comité technique départemental de la Safer Grand Est depuis 2015. **« J'ai démarré au comité technique de la Safer en tant que représentant des Jeunes Agriculteurs, avant tout pour porter leur voix dans cette enceinte »** explique-t-il.

Après avoir racheté l'exploitation familiale, Marc Poulot a fait face à diverses évolutions climatiques et réglementaires l'obligeant à adapter progressivement ses cultures et à les diversifier.

**« L'enjeu pour la Safer est d'accompagner les agriculteurs et les éleveurs pour le maintien et la viabilité de leurs outils de production, en tenant compte de la protection de la biodiversité ».**

Le rôle de régulateur du marché foncier joué par la Safer est particulièrement pertinent en Haute-Marne.

**« Le prix des terres peut varier considérablement selon que l'on se trouve à la frontière de la Marne ou à 30 km à l'intérieur du territoire, allant de 1500€ à 10000€/l'hectare, sans parfois que la qualité agronomique le justifie. La fonction d'arbitre de la Safer, son expertise et sa connaissance du terrain sont primordiales. Mais l'Etat doit également permettre aux Safer de contrôler les transmissions d'exploitation via la cession de parts de société qui dérèglent le marché ».**

Enfin dans le cadre de l'élargissement du périmètre d'action de l'Etablissement Public Foncier sur le territoire de l'ex Champagne-Ardenne, Marc Poulot exprime sa volonté de construire une dynamique d'action commune et complémentaire entre les deux opérateurs en faveur du territoire et des agriculteurs.

**Marc Poulot**

Président du Comité  
Technique de Haute-Marne,  
Safer Grand Est



## LEXIQUE

### CONVENTION D'OCCUPATION PROVISOIRE ET PRÉCAIRE (COPP)

La Safer peut décider de conserver la propriété des terres qu'elle acquiert pendant une période transitoire de cinq ans, renouvelable deux fois. Elle recherche alors un agriculteur pour exploiter et entretenir ces terres agricoles. Dans ce cadre,

elle conclut une convention d'occupation précaire et provisoire, sorte de « bail Safer », dérogoire au statut du fermage. Ces conventions ont généralement une durée de trois ans.

## ACTUALITÉS



### REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Portraits, publications, actualités et offres d'emplois sont disponibles sur la page LinkedIn Safer Grand Est. Suivez-nous !

Pour découvrir ou en savoir plus sur la nouvelle plateforme d'échanges de terres, de prés et de vignes, cliquez « j'aime » sur la page Facebook La Bonne Parcelle.



### UN ESPACE DÉDIÉ AUX NOTAIRES

Informations et fiches techniques sont accessibles via le nouvel espace en ligne sécurisé, dédié aux notaires du Grand Est.

# FOCUS SUR LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

## Une opération foncière peut en cacher une autre !

Créée fin 2018, Terre&Der est une filiale de l'Association Dervoises d'Action Sociale et Médico-Sociale (ADASMS), installée sur la commune haut-marnaise de Puellémontier. Entreprise adaptée, elle produit une vingtaine de variétés de légumes en deuxième année de conversion Bio. Son objectif social est de créer des emplois pour des personnes en situation de handicap et de les accompagner dans leur projet professionnel.

La production de Terre&Der est vendue en circuits de proximité, dans un périmètre de 60 km. Les légumes non-vendables sont quant à eux offerts aux Restos du Cœur. L'entreprise emploie aujourd'hui 11 personnes (6 équivalents temps plein annuels) et ambitionne, d'ici 2025, d'embaucher 10 à 15 personnes. « **L'acquisition de terres agricole était devenue un impératif rattaché à l'évolution de notre entreprise afin de développer son activité et de garantir les objectifs économique et social dans lesquels elle s'est engagée. Nous avons alors fait appel à la Safer Grand Est** » explique José Richier, directeur de l'ADASMS.

« **Pour répondre à cette demande de foncier, nous avons dû procéder en plusieurs étapes. L'objectif était de dégager rapidement des emprises pour permettre la concrétisation de ce projet sur 8,45 ha. Pour cela, nous avons réalisé un échange multilatéral entre plusieurs agriculteurs installés sur les départements de la Haute-Marne et des Vosges** » précise Aline Riehl, conseiller foncier de la Safer Grand Est.

L'un d'eux situé à Joinville (Haute-Marne) souhaitait restructurer son exploitation et rapprocher ses terres vosgiennes. « **Par un jeu de dominos, d'opérations en cascade, nous avons pu consolider l'exploitation d'un jeune agriculteur à Bourg-Sainte-Marie sur ces 25 ha vosgiens** » précise-t-elle.

Le propriétaire haut-marnais qui possédait une parcelle à proximité de Terre&Der a quant à lui accepté de la céder et d'être compensé sur la commune voisine de Ceffonds. « **Si la majorité des terres acquises grâce à la Safer sont consacrées à la production des légumes Bio (5,45 ha), nous avons par ailleurs décidé de dédier 3 ha à notre projet de production de semences de fleurs sauvages Educaflore, dont le but est de préserver la biodiversité locale** » souligne Julien Brach, chef de projet maraîchage de l'ADASMS.

Ainsi, dégager une emprise de 8,45 ha au pied du château de Puellémontier aura nécessité deux ans de travail sur le terrain pour la Safer Grand Est afin de déplacer et compenser 3 exploitations et 5 propriétaires. Autant de personnes à convaincre et à contenter pour mener à bien cet aménagement parcellaire complexe.



José Richier, Julien Brach, Aline Riehl et Jean-Jacques Bayer

## CHIFFRES CLÉS 2019 DE LA HAUTE-MARNE



6

**COLLABORATEURS**  
dans le département



44

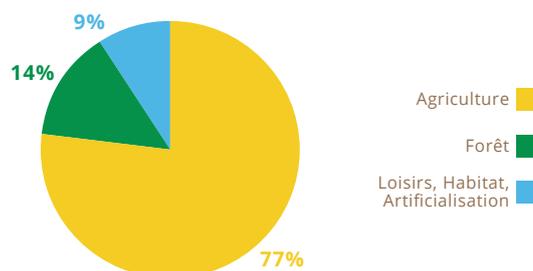
**ACQUISITIONS**  
en 2019 :

- ▶ Représentant **695** ha
- ▶ **191** projets étudiés
- ▶ **71** projets retenus

## MARCHÉ FONCIER DE LA HAUTE-MARNE

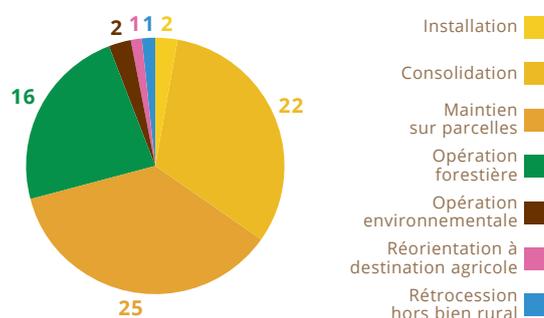
(RÉPARTITION EN SURFACE - HA)

1 763 projets notifiés  
à la Safer, soit 4 926 ha



## ORIENTATION DES 69 PROJETS

aboutis en 2019



**SAFER-GRAND-EST.FR**

labonneparcelle.safer.fr

### SIÈGE SOCIAL

Maison des Agriculteurs  
2, rue Léon Patoux - CS50001  
51664 REIMS CEDEX  
03 26 04 77 71  
safer@safergrandest.fr

### SERVICES FONCIERS DÉPARTEMENTAUX

**ARDENNES/MARNE :**  
03 26 04 77 71  
ardennes@safergrandest.fr  
marne@safergrandest.fr

### AUBE :

03 25 73 42 89  
aube@safergrandest.fr

### HAUTE-MARNE :

03 25 35 03 38  
haute-marne@safergrandest.fr

### MEURTHE-ET-MOSELLE

03 83 95 46 00  
meurthe-et-moselle@safergrandest.fr

### MEUSE

03 29 79 30 44  
meuse@safergrandest.fr

### MOSELLE :

03 87 15 09 08  
moselle@safergrandest.fr

### BAS-RHIN :

03 88 62 52 90  
bas-rhin@safergrandest.fr

### HAUT-RHIN :

03 89 43 24 67  
haut-rhin@safergrandest.fr

### VOSGES :

03 29 29 14 44  
vosges@safergrandest.fr